

MINISTERE DE LA FEMME DE L'ENFANCE ET DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ



**CELLULE DE SUIVI OPERATIONNEL DES
PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**FICHE DE PRESENTATION DES PROJETS ET
PROGRAMMES DU MFEF INSCRITS AU
PTIP 2013-2015**

Avril 2012

Fiches de projets et programmes du MFEEF (CSO-PLCP)

Titre du projet	Objectif global	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Zones d'intervention	Durée	coût
01 Programme de la réduction de la pauvreté et renforcement des dynamiques de développement économique local (PRP/PRODES)	Contribuer à la mise en œuvre et au suivi de la SNEDES à travers le renforcement des dynamiques locales de développement économique et social et l'appui à l'INPS pour une croissance économique inclusive.	<ol style="list-style-type: none"> Promouvoir les initiatives de développement économique locale au profit des femmes et des jeunes dans les zones d'intervention du programme ; Renforcer et élargir le dispositif de financement de l'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP ; Élargir et renforcer la Protection Sociale des groupes vulnérables pour une Croissance Economique inclusive ; Appuyer le pilotage stratégique de la SNEDES et le suivi de la pauvreté pour la promotion du développement humain durable. 	<ol style="list-style-type: none"> Les capacités managériales, techniques et technologiques des porteurs d'initiatives et des partenaires institutionnels sont renforcées ; L'accès aux mécanismes de financement au profit des femmes et des jeunes porteurs/euses de MPE s'est renforcé ; Des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale sont mis en place et renforcés ; Le dispositif financier d'insertion des jeunes issus du système de l'ETFP est renforcé et élargi ; Les capacités des promoteurs/trices et autres acteurs de l'insertion sont renforcées ; Le dispositif national de l'INPS est renforcé au profit des groupes vulnérables ; Le dispositif d'appui à l'accès des ménages pauvres aux actifs économiques est mis en place et rendu fonctionnel ; L'accès des groupes vulnérables aux services sociaux de base (socle social) est amélioré ; Les capacités de mise en œuvre et de suivi de la SNEDES au niveau national et déconcentré sont renforcées ; Les systèmes de suivi de la pauvreté et du Développement Humain sont renforcés et rendus fonctionnels au niveau national et local. 	Matam, Saint-Louis, Thiès, Fatick, Kaolack, Kaffrine, Diourbel	5 ans	9, 831, 302 \$ US PTF : PNUD, Luxembourg et autres à rechercher

02	<p>Projet d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes</p>	<p>Contribuer au développement économique et social du pays en favorisant l'émergence de petites et moyennes entreprises (MPME) de jeunes et de femmes dans le secteur agricole, élargissant ainsi des opportunités d'emplois et de création de revenus.</p>	<p>1. Promouvoir l'entreprenariat des jeunes et des femmes en milieu rural 2. Mettre en place des infrastructures technologiques de soutien aux MPME et à la productivité agricole 3. Mettre en place des mécanismes de financement accessible aux jeunes et aux femmes 4. Assurer la Coordination et la gestion du projet.</p>	<p>1. Les dispositifs de ciblage, de sélection, de formulation et de suivi évaluation des projets sur l'emploi des jeunes et des femmes sont mis en place et fonctionnels ; 2. Les capacités managériales, techniques et technologiques des porteurs d'initiatives sont renforcées 3. Les projets sélectionnés sont financés et mis en œuvre 4. Système national intégré d'information sur le marché de l'emploi mis en place 5. Niches d'emplois et débouchés dans la chaîne de valeur identifiées 6. Des infrastructures et équipements de soutien à l'économie locale sont mis en place et renforcés 7. Les procédures et mécanismes de financement des projets des femmes et des jeunes sont conçus et validés 8. Le dispositif financier est mis en place et rendu fonctionnel 9. Dispositif de gestion du projet mis en place 10. Capacités de l'organe d'exécution renforcée</p>	<p>Dakar, Kaolack, Fatick, Thiès et Ziguinchor</p>	<p>5 ans</p>	<p>23,310,000,000 UC (17,000,000,000 FCFA) PTF : BAD</p>
03	<p>Programme d'appui à l'initiative nationale pour la protection sociale des groupes vulnérables</p>	<p>Contribuer à la réduction de la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale à travers une approche globale intégrée et décentralisée Protection sociale des groupes vulnérables (enfants, personnes handicapés, jeunes, communautés).</p>	<p>1. Mettre en place un dispositif communautaire de base pour accroître l'efficacité de la prise en charge de la demande sociale par un encadrement de proximité des groupes vulnérables ; 2. renforcer les capacités techniques des groupes vulnérables, des acteurs et partenaires institutionnels à la base ; 3. favoriser l'accès des groupes vulnérables à des dispositifs de prévention et de réponses aux</p>	<p>1. Un cadre de coordination et d'harmonisation des interventions des partenaires institutionnels et acteurs à la base (services techniques d'Etat, ONG, PTF, OCB) au niveau national, régional et départemental à travers des plateformes techniques inclusives et des APDC mis en place et rendu fonctionnel ; 2. les capacités techniques des partenaires institutionnels et des APDC et des groupes vulnérables en matière de stratégie de protection sociale et d'ingénierie sociale renforcées et leur permettent d'assurer leur leadership et de</p>	<p>Dakar, Thiès, Fatick, Kaolack, Tambacounda, Kolda, Kédougou, Sédhiou et Ziguinchor</p>	<p>4 ans</p>	<p>30,000,000,000 FCFA PTF : à rechercher</p>

		<p>développement local et de la protection sociale.</p>	<p>cohérence avec les plans de développement intégrés des CL dans les régions de Dakar et Kaolack ;</p> <p>2. Renforcer les capacités du Ministère de la Femme pour le développement communautaire et la planification participative des activités de protection sociale ;</p> <p>3. Appuyer le Comité de gestion et d'harmonisation des interventions des partenaires institutionnels et des acteurs à la base au niveau national, régional et local.</p>			<p>d'actions régionaux sont réalisées</p> <p>2. Les capacités techniques en matière de stratégie de protection sociale des acteurs institutionnels du ministère de la femme sont renforcées à travers la formation et l'assistance technique des APDC et des OCB</p> <p>3. La coordination et l'harmonisation des interventions de protection sociale au niveau national et régional sont réalisées et rendues fonctionnelles à travers le support à la coordination régionale opérationnelle dans les deux régions identifiées</p>	
--	--	---	--	--	--	---	--